



COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL

Procès-verbal du 21 mai 2021

(validé par voie électronique le)

Etaient présents :

Représentants de l'Administration

Madame Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN, *VP Pôle 972*

Madame Fiona ERUAM, *RAF / DGAS Pôle 972*

Monsieur Frédéric ELOUIN, *RAF-Adjoint Pôle 972*

Invitée

Madame Ingrid LOUSON, *Gestionnaire des Ressources Humaines Pôle 972*

Représentants titulaires des personnels (avec voix délibérative) :

Madame Gladys GUILLOU, représentante titulaire (SNPTES) – **Visioconférence**

Madame Pascale JEAN-BAPTISTE, représentante titulaire (SNPTES) – **Visioconférence**

Monsieur Charles-Christophe JEAN-LOUIS, représentant titulaire (UNSA Éducation) - **Visioconférence**

Madame Béatrice JEAN-MARIE, représentante titulaire (SNPTES)

Monsieur Rodolphe SOLBIAC, représentant titulaire (SNPTES) - **Visioconférence**

Monsieur Joël THETIS, représentant titulaire (SNPTES)

Monsieur Frédéric VIGOUROUX, représentant titulaire (FSU)

Représentants suppléants des personnels :

Madame Michaëlle MONTANUS, représentante suppléante (SNPTES)

Monsieur Patrick PLACIDE, représentant suppléant (SNPTES) - **Visioconférence**

Représentants titulaires absents :

Madame Magali MAGLOIRE, représentant titulaire (UNSA Éducation)

Madame Chantal PAMPHILE, représentant titulaire (UNSA Éducation)

Monsieur Michel REIBEC, représentant titulaire (SNPTES)

Ordre du jour

1. Validation des PV des CTS des instances précédentes
2. Campagne d'emploi des ANT (renouvellements / recrutements)
3. Questions diverses

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 8h30 et vérifie les présences. Cinq représentants titulaires sont présents et une représentante suppléante. Le quorum est atteint.

Madame la Vice-Présidente présente Madame ERUAM qui a rejoint le Pôle universitaire en qualité de RAF. Elle a été recrutée par le Président de l'Université.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Validation des PV des instances précédentes**
2. **Campagne d'emploi des ANT (renouvellements / recrutements)**
3. **Questions diverses**

Monsieur THETIS a une question diverse.

Monsieur Joël THETIS, *SNPTES (en visioconférence)* a une question diverse concernant les protocoles mis en place sur le Pôle lors des coupures d'eau parce que ce phénomène est récurrent depuis quelques temps.

Monsieur Frédéric VIGOUROUX (*FSU*) a la même question que Monsieur THETIS

Madame Gladys GUILLOU, *SNPTES (en visioconférence)* alerte sur le fait qu'il faut nommer la secrétaire adjointe de séance. Elle se propose et est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire adjointe de séance.

1. Validation des PV des instances précédentes

Madame la Vice-présidente revient au premier point de l'ordre du jour qui concerne la validation des procès-verbaux des instances précédentes. Elle rappelle que les membres ont été destinataires des procès-verbaux de la réunion du 23 novembre 2020 et de la réunion du 22 mars 2021.

Madame Gladys GUILLOU, *SNPTES (en visioconférence)* informe qu'encore une fois, ces documents, pour citer les PV, sont arrivés, il y a deux jours. Elle ne votera pas le PV de mars 2021 parce qu'elle était absente. Concernant le PV in extenso qui fait 61 pages, elle ne votera pas non plus parce qu'elle n'a pas eu le temps d'en prendre lecture.

Monsieur Frédéric VIGOUROUX (*FSU*) alerte sur la mention de parties inaudibles le procès-verbal in extenso du 23 novembre 2020.

Madame la Vice-Présidente note l'arrivée de Madame JEAN-BAPTISTE et refait un point sur les présents en visioconférence. Sept membres sont présents.

Madame Fiona ERUAM (*RAF / DGAS Pôle Martinique*) prend bonne note des remarques et précise que les documents seront envoyés à l'avenir dans de meilleurs délais.

Madame la Vice-Présidente propose de valider ou de reporter le point 1 et laisse le choix aux membres. A la demande des membres la validation des documents est reportée.

2. Campagne d'emploi des ANT (renouvellements / recrutements)

Madame Ingrid LOUISON (*Gestionnaire des Ressources Humaines du Pôle Martinique*), fait la présentation du premier tableau de renouvellement pour le pôle.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente propose de valider ce premier tableau.

Nombres de membres présents	7
Nombre de voix POUR	6 (5 SNPTES, 1 UNSA)
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'abstention	1 FSU

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Avis favorable à la majorité MOINS UNE (1) abstention

Madame Ingrid LOUISON (*Gestionnaire des Ressources Humaines du Pôle Martinique*) poursuit avec le deuxième tableau concernant les nouveaux recrutements au Pôle.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente invite les membres présents et représentés à passer au vote.

Nombres de membres présents	7
Nombre de voix POUR	5 SNPTES
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'abstention	2 (1 FSU, 1 UNSA)

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Avis favorable à la majorité MOINS DEUX (2) Abstentions

3. Questions diverses

Madame la vice-Présidente donne la parole à l'administration polaire concernant les protocoles mis en place sur le pôle lors des coupures d'eau.

Monsieur Frédéric ELOUIN (*RAF Adjoint Pôle Martinique*) rappelle qu'il a eu l'occasion de solliciter les services centraux pour la conduite à tenir en cas de coupure d'eau. Les services centraux présenteront une procédure au CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) prévue au mois de juin.

Aujourd'hui, il a été décidé de fermer la Bibliothèque Universitaire. Elle rouvrira mardi.

Compte tenu du contexte sanitaire, on ne peut pas recevoir du public et cela s'applique également au personnel.

Monsieur Joël THETIS, SNPTES indique que le problème du surpresseur est réglé. Le problème qu'il y a maintenant avec la bibliothèque, c'est une fuite dans les canalisations. On a isolé une partie du bâtiment qui n'est plus en sécurité. Mais normalement, tant qu'on a de l'eau sur le réseau, nous n'avons plus le problème au niveau du surpresseur puisque des travaux ont été effectués.

Madame la vice-Présidente précise que des contacts ont été pris avec la société qui fournit l'eau, ODYSSI. Le problème s'est posé lors du premier confinement et il s'est posé à nouveau pour le CROUS. Des interventions ont été faites à la demande du CROUS auprès d'ODYSSI.

La solution qui a été mise en œuvre, il y a quelques mois déjà de cela, et qui est mise en œuvre ce matin après une intervention hier auprès des services d'ODYSSI, c'est le positionnement de citernes d'eau. ODYSSI est très réactif à ce niveau-là.

Elle croit qu'il faut que nous puissions, au niveau du pôle, évaluer les différentes possibilités avec les acteurs locaux. Les interlocuteurs au niveau d'ODYSSI sont à l'écoute et réactifs. Il faut voir si cette possibilité permet de résoudre le problème de façon à faire la transition, d'une part, et d'autre part, on peut également évaluer avec eux la possibilité sur les points les plus sensibles, de rétablissement de l'eau. Il est important que l'on rentre en contact immédiatement – l'urgence est là – avec ODYSSI. Nous avons les coordonnées d'interlocuteurs qui répondent.

Monsieur Joël THETIS, *SNPTES* effectivement, Madame la vice-Présidente, vous en parlez, mais je me souviens que cela fait déjà un an qu'il y a eu ce problème. C'est même stipulé dans le PV du 23 novembre. On avait déjà posé la question : quels étaient les protocoles que l'on devait mettre en place suite aux coupures d'eau ? Je me souviens que Madame ~~G~~BONDOT était arrivée au niveau du CHCST, que cela devait être fait et cela devait revenir sachant qu'avant, on avait quelqu'un qui avait été recruté ici pour la prévention. Où est cette personne sur le pôle ?

Mis en forme : Barré

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Madame la vice-Présidente rappelle que ce n'est que le résultat de positionnements qui perdurent depuis de nombreuses années. L'administration fera des propositions concrètes afin de permettre la transition et solutionner le problème de façon pérenne.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Madame Michaëlle MONTANUS, *SNPTES* intervient en tant que membre du CHCST et veut simplement ajouter que la demande de procédure en cas de coupure d'eau avait déjà été réclamée depuis un moment, à deux reprises. Finalement, le Président, lors de la dernière rencontre, était favorable. Il a confié à Madame ~~G~~BONDOT, l'ingénieure hygiène, sécurité et environnement, la mission d'établir la procédure qui reste toujours en attente.

Mis en forme : Barré

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Effectivement, lors du CHCST, un des collègues avait suggéré justement la mise en place de plusieurs citernes, mais de façon générale, en parlant de l'établissement (Pôle Martinique et pôle Guadeloupe). Le Président était aussi favorable à cela mais aucun retour n'a été enregistré à ce jour.

Madame Fiona ERUAM (*RAF / DGAS Pôle Martinique*) a bien entendu et bien noté pour pouvoir relancer là-dessus. J'irai même plus loin parce que j'ai constaté aussi à mon arrivée, qu'il n'y a pas vraiment de procédures pour les situations d'urgence. On parle en effet de l'eau, mais il y a l'électricité, les risques sismiques, etc.

Madame Michaëlle MONTANUS, *SNPTES* profite de cette intervention pour faire remarquer que cela fait un moment qu'il n'y pas eu de formation. Il y avait régulièrement des formations concernant les évacuations sismiques, incendies ou autres et cela fait un moment qu'ils n'ont pas eu de formation et d'exercice.

Madame Fiona ERUAM (*RAF / DGAS Pôle Martinique*) a pris note et précise participer à une commission Formation.

Madame la vice-Présidente : il est également important d'avoir sur le Pôle des référents en prévention et en sécurité parce qu'on ne peut pas travailler uniquement avec une personne

positionnée au niveau des services centraux en Guadeloupe. Ce n'est pas possible. On a régressé complètement à ce niveau-là. Il faut des relais sur le pôle.

Monsieur Joël THETIS, *SNPTES* demande où se trouve la personne qui représentait le Pôle. Il y a des assistants de prévention dans chaque composante, mais il doit y avoir, je pense, quelqu'un sur le Pôle qui centralise toutes les remontées des assistants de prévention de chaque composante pour pouvoir échanger et avoir juste un référent sur le pôle pour pouvoir échanger avec Madame BONDOT.

Madame la Vice-Présidente répond qu'au niveau du Pôle, il y avait à son arrivée, une ingénieure qui était dédiée, Madame ARROUVEL, partie à la retraite. A ses côtés étaient positionnés un personnel contractuel, une assistante ingénieure pour justement lui permettre de récupérer toute l'antériorité concernant le fonctionnement du poste pour ensuite assurer la continuité.

Nous avons, à plusieurs reprises, fait la demande de positionnement d'un personnel sur le Pôle, qui n'a pas reçu de réponse favorable. Nous allons réactiver la demande pour qu'il y ait un personnel sur le Pôle Martinique. Nous allons voir au niveau des services, mais il me semble comme cela, à brûle-pourpoint, que cela devrait être positionné en création d'emploi.

Pour terminer sur la situation d'urgence, elle demandera aux services qui sont sensibilisés, de prendre l'attache d'ODYSSI sur ce point pour évaluer la possibilité de trouver une solution de transition pour le début de semaine prochaine.

Pour le CROUS, hier en fin d'après-midi, l'interlocuteur d'ODYSSI, a confirmé que deux citernes seraient mises en place au niveau du CROUS. La même chose sera faite pour le pôle.

Monsieur Frédéric VIGOUROUX (*FSU*) ne doute pas qu'ODYSSI réagisse vite. Il propose aux différents services de prévoir une procédure. Le personnel a des difficultés pour venir travailler et ne sait pas si la BU ouvrira ou pas.

Monsieur Joël THETIS, *SNPTES* précise que rien que sur le Pôle, il y a un problème de réseau. Il y a déjà des bâtiments qui ont de l'eau et d'autres qui n'en ont pas. ODYSSI va régler le problème pour un bâtiment, mais pas pour les autres.

Monsieur Frédéric ELOUIN (*RAF Adjoint Pôle Martinique*) propose de prendre l'attache des services centraux pour leur demander la mise en place d'une procédure provisoire d'ici que la procédure puisse passer en CHSCT et avec l'accord de Madame la vice-Présidente, nous allons communiquer à la communauté sur ce point.

Madame Michaëlle MONTANUS, *SNPTES* pense qu'il y a un problème de sanitaires. Le type de citerne qu'il faudrait ce sont des citernes qui prennent le relais pour que tous les sanitaires soient opérationnels. C'est surtout cela qui permettrait que le personnel vienne dans de bonnes conditions de travail.

Récupérer de l'eau, elle ne voit pas comment faire. Pour les étudiants, elle peut comprendre. Mais ce serait les deux : pour récupérer de l'eau et pour faire tourner les sanitaires. C'est sa question.

Madame la Vice-Présidente pense avoir entendu toutes les demandes, toutes les questions qui sont posées. Les services vont instruire pour faire au plus vite et surtout en tenant compte des questionnements très importants pour mener les activités normalement.

(L'ordre du jour est épuisé, Madame la vice-Présidente lève la séance à 11 heures 00).

Fait à Schœlcher, le 30 novembre 2021

La Vice-Présidente

Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN

La Secrétaire de séance

Sonia ACHILLE

La Secrétaire adjointe de séance

Gladys GUILLOU
(SNPTES)